

Contenu et intérêt du versement

En matière de V.F.I.L., les sources concernant les initiatives et les décisions sont à rechercher dans les archives du Conseil général ; celles des sociétés exploitantes éclaireront la construction, la gestion et le « vécu » des transports ; enfin celles de l'Etat fourniront quant à elles des éléments sur les avis, le contrôle, les autorisations. Ainsi, l'étude des archives du contrôle peut par exemple faire ressortir des aspects de la gestion assurée par les compagnies allant à l'encontre du discours très louangeur présent dans certains écrits techniques spécialisés.

Les documents conservés dans ce versement permettent de suivre la transition progressive du transport public ferroviaire au transport public routier, dès les années 1920 et à la date charnière de 1949 ; si après celle-ci on reste dans le régime des V.F.I.L., c'est bien en effet de transports routiers que traitent le plus souvent les documents. A travers le prisme du contrôle, ils offrent une analyse détaillée de l'exploitation du réseau après 1940, notamment grâce aux traités, conventions et cahiers des charges et aux comptes d'exploitation des lignes.

Les principales lignes concernées par le versement sont :

- La ligne de Ligré-Rivière à Richelieu.
- La ligne de Port-Boulet à Bourgueil.
- Les lignes urbaines et suburbaines de Tours.

Pourront également être exploités les éléments, par ailleurs déjà connus, relatifs à la liquidation des réseaux Nord et Sud en 1949, mais aussi aux travaux ultérieurs de modernisation et d'équipement des lignes, notamment dans le cadre des plans nationaux, et à l'acquisition et l'entretien du matériel (quelques dossiers par exemple sont spécifiquement consacrés à l'autorail Billard « la Richelaise »), de même que les statistiques départementales sur le transport routier.



Autorail Billard FNC X 8013 « la Richelaise », commandé par la Compagnie des C.F.D. en 1946, photographié en gare de Richelieu dans les années 2000. Il fut racheté par la Régie ferroviaire richelaise pour exploiter la ligne Chinon-Richelieu en service commercial dans les années 1970 (cliché association Trains à Vapeur de Touraine).

Enfin ce versement propose au chercheur une série documentaire complète sur la mise en place, l'administration et le fonctionnement du Syndicat des Transports en commun de la région tourangelle, et donc sur l'exploitation du réseau urbain et suburbain de Tours de 1948 à 1973, période riche qui voit la disparition du tramway, l'expérience du trolleybus et la mise en place généralisée de l'autobus. Il convient toutefois de préciser que ces documents ne sont pas inédits dans la mesure où des exemplaires des procès-verbaux, comptes et budgets du syndicat étaient également reçus par la Préfecture et par la ville de Tours et ont été conservés dans les fonds de ces administrations (*cf. infra* la partie relative aux sources complémentaires).

Après un peu plus d'un demi-siècle d'utilisation, la V.F.I.L. disparaît, remplacée par l'autocar puis la voiture particulière, et s'efface de la mémoire collective. La recherche sur son histoire connaît cependant, depuis les années 2000, une double actualité : historiographique, et politique aussi bien dans le domaine des transports que dans celui du tourisme (valorisation du patrimoine ferroviaire). Au vu de la bibliographie conséquente relative aux V.F.I.L. en Indre-et-Loire, qui se concentre essentiellement sur les chemins de fer, l'apport de ce versement prend toute sa valeur pour documenter les choix faits à partir des années 1950.

Accroissements

En Indre-et-Loire, le service du contrôle des V.F.I.L. disparaît nominativement des organigrammes et des annuaires entre 1945 et le début des années 1950, sans qu'on puisse avancer une date plus précise ; il semble qu'après la disparition complète de l'exploitation par fer et le démantèlement des lignes (1949), cette mission se soit progressivement fondue dans l'inspection des transports sous le nom de Service du contrôle des transports routiers. Ce versement est dans tous les cas le dernier concernant le contrôle des V.F.I.L., à l'exception notable de certains articles du versement 2152W, qui s'y rapportent également (*cf. les sources complémentaires*).

Evaluations, tris et éliminations

Les éliminations, peu importantes (2 m.l.), ont porté sur les documents suivants : correspondance et pièces comptables relatives à l'indemnité départementale versée aux agents retraités des C.F.D., dossiers d'appels d'offres, dossiers de marchés de fournitures pour le S.T.R.T.